



RECHERCHE ENSEIGNANT P2 MODULE SCIENCES HUMAINES

« Enseignement de neuropsychologie »

Présentation du Module de sciences humaines en deuxième année

Connaître les principales caractéristiques concernant les communications non-verbales et situer leur apport pour l'intervention psychomotrice.

Approfondir les notions de psychologie clinique utiles à la rencontre en psychomotricité et l'analyse de la relation thérapeutique.

Connaître les différentes structures psychopathologiques et leurs expressions aux différents âges de la vie.

Situer les divers types de psychothérapie et leurs principes.

Approfondir les connaissances en neuropsychologie. Avoir les bases anatomo-fonctionnelles des processus cognitifs.

Appréhender différents courants de pensée en neuropsychologie.

Comprendre et intégrer la méthodologie de la recherche aux connaissances en neuropsychologie.

Présentation du poste

L'enseignant recherché devra proposer un enseignement théorique traitant de :

- Rappel des fondements théoriques de la neuropsychologie et du développement cognitif à tous les âges
- Rappel de psychométrie et de méthodologie expérimentale
- Examen neuropsychologique dans le champ de la psychomotricité (CM et TD)
 - o Présentation du WISC V
 - o Présentation des tests attentionnels
 - o Présentation ADOS, ADIR
 - o Formation NEPSY 2 (accent mis sur les items pouvant être proposés par les psychomotriciens)

Quand : 2 sessions de 2h de CM au Semestre 2, pour une durée totale de 4 h de CM

4h de Td par groupe, pour 4 groupes, soit 16h de TD

Objectifs L'enseignement de neuropsychologie doit apporter à l'étudiant les connaissances utiles à sa future pratique de psychomotricien, complémentaires à l'enseignement de psychomotricité, de médecine, de neurologie et de psychiatrie.

Modalités pédagogiques :

- Maîtrise de l'outil PowerPoint
- Vidéos et Autres supports innovants

Profil recherché Neuropsychologue qui pratique régulièrement des bilans neuropsychologiques auprès d'enfants, et exerçant en lien avec des psychomotriciens.

Type de contrat : contrat de vacation annuel, renouvelable. *Attention : pour bénéficier d'un contrat de vacation, il est nécessaire d'avoir moins de 65 ans et de justifier d'un employeur principal à 0.5ETP min (ou transmettre la CFE comme justificatif d'un exercice libéral à 0.5ETP minimum)*

Rémunération : CM : 61.72€ brut/heure

TD : 41.41€ brut/heure

La charge d'enseignement se complète d'un investissement au sein de l'IFP, comme la présence aux réunions pédagogiques, les surveillances d'examens...

Candidature à envoyer à tiphaine.vonsensey@univ-lyon1.fr; raphael.vonsensey@univ-lyon1.fr avant le 1^{er} juin 2022